



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(B. SULTZ.)



CHEMIER.

Deuxième Année

Saint-Jérôme, 28 Octobre 1898

No 43

LABELLE.

L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE

... Rédigé en collaboration...

ST-JEROME (Terrebonne) P. Q.

Abonnement : Un an... \$1.00
Six mois... 0.50

Pour abonnements, annonces, impressions, etc

s'adresser à

J. E. PREVOST fils, IMPRIMEUR,
Directeur-Propriétaire

SOMMAIRE

Méli-Mélo	X
La vérité sur 37-38	Francœur
La France et l'Angleterre	Léon Katrouvay
Les grands souvenirs	Francœur
Neutres	Francœur
Réponse à Francœur	L. H.
L'automne	Arthur Buies
A propos d'annonces	L'Indépendant
Le duel de l'avenir	Jules Demolliens
L'affaire Dreyfus	Bourcard Haas
Poésie : Pensée d'Automne	Mme Alp. Daudet
A travers les journaux	
Le meurtre de Saint-Canut	
Triste accident à Huberdeau	
Inventions nouvelles	
Livres, journaux, etc.	
Faits divers	

MÉLI-MÉLO

Que tous les commerçants lisent attentivement l'article que nous publions à PROPOS D'ANNONCES.

« L'avenir n'est plus en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

Après le démenti formel donné au Nord, sur ce sujet, la semaine dernière, on se demande si celui qui a écrit ces lignes est un loyal adversaire.

Révélation nouvelles.

Le *Triplucien* affirme que les livres de Drumont sont vraiment inspirés ; qu'il n'a en contre lui que les éternels adversaires des « grands esprits » et des « nobles caractères », c'est-à-dire les sceptiques et les jousseurs.

J'en connais ici, et des plus orthodoxes, qui, de même que les sceptiques et les jousseurs, conservent une petite opinion du maître fanatique de la *Libre Parole*.

Le Nord veut absolument faire la discussion sur l'utilité ou l'inutilité des conseils de comté. De plus il veut absolument que L'AVENIR DU NORD prenne fait et cause pour le maintien de cette institution.

Nous remercions notre confrère de son invitation, mais nous le prions d'ouvrir la discussion le premier puisqu'il la désire. Nous pèserons ses arguments et nous verrons si oui ou non nous devons les combattre.

Les chambres françaises se sont réunies le 25 courant. Le tiamarre y a été grand, il fallait s'y attendre. Dès l'ouverture De-roulède attaque avec fureur le général Chanoine, ministre de la guerre. Celui-ci monte à la tribune et pose un acte sans précédent : il démissionne du haut de la tribune sans avoir prévenu ses collègues du ministère. Cet acte inexplicable et condamnable jette le désarroi dans les sphères ministérielles. Bientôt le ministère Brisson est renversé par une majorité de 32.

Les Chambres sont ajournées au 4 novembre. On croit que le président Faure priera M. Ribot de former un autre ministère.

M. Ribot suivra probablement la politique de Brisson.

Qu'Adjutor ne cherche pas de faux fuyants pour échapper au malaise dans le quel nous l'avons mis.

Dans cette question de la prohibition, si Laurier a été faible c'est dans ce sens qu'il n'a pas su résister au désir de consulter le peuple avant de prendre aucune décision. Le peuple ne peut lui en vouloir.

S'il a été complaisant c'est envers 200,000 citoyens canadiens favorables à la prohibition.

Mais, nous y revenons, M. Nantel a-t-il rêvé la coalition par faiblesse ou par complaisance et qui ou quoi était donc l'objet de cette faiblesse ou de cette complaisance ?

Qu'Adjutor ait donc la complaisance de nous répondre sans faiblesse.

Parmi les intellectuels appelés *dreyfusards*, il y a MM. Anatole France et Gaston Paris de l'Académie française, Paul Meyer, directeur de l'Ecole des Chartes, une foule de membres de l'Institut, des anciens ministres de France, la plupart des professeurs de la Sorbonne, MM. Grimaux, professeur à l'école polytechnique, Duclaux, successeur de Pasteur, et parmi les écrivains : Octave Mirbeau, J. Morin, Séverine, Henry Fouquier, Georges Clémenceau, F. de Pressensé, Urbain Gohier, Catulle Mendès, Marcel Prévost, Maurice Douray, Lucien Descaves, Aurélien Scholl, Jules Cornély, G. Travieux, A. Ranc, Arsène Alexandre, Gustave Geofroy, Jean de Bonnefon, Henri Beque, Henry Batier, Edouard Rod, Ludovic Halévy, Paul Marguerite, Emile Bergerat, Marcel Schwob, Victorien Sardou, Maurice Montégut, Paul Adam et tant d'autres !

On voit que les *dreyfusards* ne sont pas les derniers des Français.

Le rédacteur des *Echos du jour* dans le Nord nous signale M. Marc Sauvalle comme partisan de la révision du procès Dreyfus, mais pour un motif différent des nôtres : le monsieur croit en la culpabilité de Dreyfus. M. Sauvalle doit être dans le cas de bien d'autres, comme Cassagnac, par exemple, qui a écrit : « Je crois Dreyfus coupable, mais (oui, il y a un « mais » malencontreux) je n'en suis pas certain. » J'te crois.

Heureuse et intelligente crédulité !

N'importe. Si ceux qui croient Dreyfus coupable, sans en être certains, cependant, et ceux qui le croient innocent sont également en faveur de la révision, dans quelle catégorie faudra-t-il donc ranger l'étonnant jeune homme que j'ai l'honneur de posséder de fois à autre comme adversaire au Nord ?

Sera-ce dans la catégorie de ceux qui sont CERTAINS de la culpabilité de Dreyfus, ou bien dans celle des bienheureux partisans d'un énergumène comme Déroulède, d'un fanatique comme Drumont, d'un pitre comme Rochefort qui ne sachant et ne voyant rien, n'en crient que plus haut leur aveuglement ?

Dites !

La vérité sur 37-38

C'est encore plus vieux que la « question des écoles du Manitoba, » mais il faut pourtant bien ramener chaque fois sur ses assises naturelles la vérité historique, cette pyramide que les défenseurs de la bureaucratie d'avant l'Union, s'entêtent à vouloir toujours placer sur la pointe.

Un journal de Dublin, le *Telegram*, avait naguère publié que ce sont les insurrections de 1837-38 qui ont conquis au Canada entier les « libertés politiques et constitutionnelles » dont ce pays s'enorgueillit à juste titre.

L'*Evénement*, qui avait reproduit cette affirmation, l'avait fait suivre de la réflexion ci-après :

« Nous sommes heureux qu'il y ait eu à Dublin quelqu'un pour défendre notre honneur national. »

Là-dessus, le *Yaukeé* de la *Vérité*, qui ne rate jamais une occasion d'affirmer son mépris pour les héros canadiens qui, en 1837-38, ont poussé le dévouement à leur race jusqu'à lui sacrifier leur vie, réplique à l'*Evénement* que « c'est l'agitation constitutionnelle seule qui nous a obtenu nos libertés politiques, et que la « sanglante échauffourée de 37 » nous a fait un mal immense ; que c'est elle qui nous a valu l'Union de 1841, achèvement vers la Confédération de 1867, auxquels régimes nous devons tous nos véritables maux. »

M. Nantel, qu'on s'étonne de voir en cette saison au bras de M. Tardivel, lui donne pourtant l'accolade, et il emboîte le

pas au maître castor pas plus tard que mardi dernier pour s'écrier à sa suite :

M. Langlois veut absolument accréditer chez nous cette légende absurde que nous devons toutes nos libertés aux insurgés de 1837-38.

Il est assez intelligent pour comprendre que rien au monde n'est plus faux ; aussi n'essayera-t-il jamais d'étayer son échafaudage de légendes sur le raisonnement. Jamais il n'apportera la moindre preuve à l'appui de son assertion toute gratuite ; mais il la répètera toujours.

Ainsi, la *Minerve*, la *Vérité* et tous ceux qui partagent l'opinion de ces organes, ne veulent pas croire que les insurrections populaires de 37 et de 38 aient contribué pour une bonne part du moins à déterminer le gouvernement anglais à nous abandonner nos libertés civiles et politiques. Ils nous demandent des preuves et du raisonnement. Leur prétention est que la révolte des Canadiens de la province de Québec et des Anglais du Haut-Canada, loin de nous conquérir les droits politiques dont nous jouissons depuis 1841, en a plutôt retardé la reconnaissance par l'Angleterre irritée de l'attitude de ses colons.

Deux questions se présentent donc. Leur résolution dans un sens ou dans l'autre disposera définitivement de l'affirmation de l'un ou de l'autre parti.

Les *soulevements populaires du Haut et du Bas-Canada de 1837, 38 et 39 ont-ils HATÉ ou, au contraire, RETARDÉ la reconnaissance par l'Angleterre des droits civils et politiques du peuple de ce pays ?*

L'union des deux Canadas est-elle une conséquence rigoureuse de la révolte, si brutalement réprimée, ou ce projet n'était-il pas plutôt nourri par les Anglais DEPUIS DE LONGUES ANNEES AUPARAVANT ?

+++

Avant de procéder à la démonstration que nous voulons faire, il importe de dissiper la confusion que les détracteurs des patriotes de 37-38 entretiennent à dessein — ou innocemment — sur les privilèges nationaux des Canadiens comme peuple menacés par l'Union, et leurs droits politiques de citoyens libres, de sujets britanniques pleinement reconnus par la constitution de 1841.

Nous n'avons aucune hésitation à admettre, ce qui fut avoué et constaté de tout temps, que l'union du Bas et du Haut-Canada avait été décidée en Angleterre dans le but avéré de précipiter l'anglicisation des Canadiens français réfractaires à l'assimilation britannique.

Pour y arriver, on réunit en un tout les deux provinces contre le gré de l'une d'elles, on donna à la province anglaise, de beaucoup la moins peuplée, l'égalité de représentation avec le Bas-Canada, qu'on obligea encore à payer une part des dettes du Haut ; on changea les limites des collèges électoraux de manière à assurer aux Anglais les deux tiers des sièges dans le nouveau parlement ; l'usage officiel de la langue française fut aboli dans la législation et devant les tribunaux.

Oui, tout cela avait été prémédité, conçu et exécuté délibérément dans le but de nous punir de notre persistant attachement à nos institutions françaises et pour faire de nous finalement, s'il était possible, des Anglais par le cœur et par la langue. Mais en même temps qu'on décréait l'annexion de nos privilèges nationaux de peuple distinct et séparé, on nous octroyait à pleines mains la plupart, sinon tous les droits, pouvoirs et prérogatives dont jouissent les nations libres, dont usait depuis 1688 le peuple anglais lui-même.

Voilà l'importante distinction qu'il faut faire d'abord avant d'attaquer toute discussion. Et voilà ce sur quoi les adversaires des libéraux devraient réfléchir avant de se moquer de ceux-ci lorsqu'ils affirment que le Canada doit ses libertés constitutionnelles, ses droits civils et politiques aux héros qui ont signé de leur sang le livre où nous lisons l'histoire de cinquante ans de véhémentes revendications et de pathétiques appels à l'esprit de justice et à l'honneur du peuple anglais.

Malgré les 92 résolutions portées en Angleterre par Morin, malgré les plaidoyers de Papineau, d'O'Connell, rien ne venait adoucir la rigueur de la situation de nos pères ; il a fallu le paraphe héroïque et sanglant de 37-38 pour dissiper des regards obstinément fermés. Son éclat a ébloui l'Angleterre ; il l'a forcée à voir et à rélé-

chir et, aussitôt, elle a accordé à ses colons du Haut et du Bas-Canada, également maltraités, également rebelles, ce qui avait été l'objectif de leurs luttes incessantes : les droits politiques, les libertés constitutionnelles, le gouvernement responsable.

A nos yeux donc, l'abaissement de l'influence canadienne française recherché dans l'Union, et l'octroi des libertés civiles accordé par cette Union même, sont deux questions différentes.

Que les héroïques victimes de l'insurrection aient un moment compromis, par leur résistance, la perpétuation de nos privilèges nationaux, nous devrions tous leur être encore reconnaissants de ce que le sacrifice de leur vie nous a acheté les institutions politiques grâce auxquelles nous avons réussi à gagner le respect et l'admiration d'adversaires qui nous refusaient toutes aptitudes au gouvernement public, et avons reconquis par la seule force de notre raisonnement, le seul prestige de notre intelligence, les avantages qu'on avait fait le projet de nous ravir petit à petit avec notre connivence.

Nous reprendrons cet article au prochain numéro.

FRANCOEUR.

La France et l'Angleterre

Un différend sérieux vient de s'élever entre ces deux grandes nations. La paix européenne en est ébranlée.

Le commandant Marchand a réussi à atteindre Fachoda, au grand déplaisir des Anglais qui nient aux Français tout droit d'occuper ce territoire.

Donnons sur cette question des droits de la France sur le Nil, l'opinion du prince Henri d'Orléans.

Nous venons d'apprendre — écrit le Prince — presque simultanément la nouvelle de la prise de Khartoum par les Anglais et de l'arrivée à Fachoda du capitaine Marchand.

Aux chants de triomphe poussés par la presse anglaise à succès d'un concert de réclamations et de reproches pleins d'aéromonie. En effet, la seconde nouvelle détruisait l'importance de la première. Alors que depuis deux ans on connaissait en Angleterre la marche de Marchand, et qu'on avait semblé n'y pas attacher grande importance, subitement on apprenait que l'officier français avait réussi, la face des choses s'est trouvée, d'un coup changée dans la vallée du Nil : les Anglais sont en présence d'un fait accompli. Il importe qu'il reste acquis.

Les Anglais invoqueront le droit. Ils nous parleront de revendications antérieures, nous exhiberont des traités, des conventions pour nous prouver que tout le Soudan dit égyptien doit, aux yeux de tout homme juste, être considéré comme faisant partie du domaine anglais.

Or, nous avons des droits, et voici de quel ordre :

1o Droits que nous confère l'abandon de ce Soudan par Nubar-pacha.

2o Droits qui résultent des engagements pris par l'Angleterre de ne plus s'occuper de ce Soudan.

3o Droits que nous donne l'Acte de Berlin sur des pays inoccupés, et la théorie des hinterlands sur des contrées touchant à nos possessions.

4o Droits qui résultent des souffrances de nos officiers et de nos soldats et des dépenses qu'a occasionnées l'occupation de la région du Bahr-el-Ghazal.

Et le prince conclut :

La dernière campagne de Khartoum est belle et bien une guerre anglaise tout au profit de l'Angleterre. Le prétexte de l'intérêt égyptien disparaît, et, dans ces conditions, nous — qui n'avons pas pris d'engagements analogues et qui sommes arrivés premiers sur le Nil avec Marchand et le « *Faidherbe* » — avons des droits incontestables et supérieurs à ceux de l'Angleterre.

Ils sont menacés. La poitrine et l'uniforme d'un soldat français nous garantissent qu'ils ne seront abandonnés là-bas, que devant une balle ou un ordre du gouvernement.

A voir les choses de près, le différend consiste actuellement en ce que les Anglais disent : « Vous êtes à Fachoda sans aucun droit, comme des filibustiers ; partez d'abord, nous négocierons ensuite ; » tandis que la France répond : « Négocions, » et en disant cela, elle n'a aucun désir de prendre gratuitement une attitude désagréable

à l'Angleterre ; mais il ne saurait y avoir de concessions que d'un seul côté et toute entente implique des compensations.

LÉON KATROUVEY.

Les Grands Souvenirs

Tout le monde a parlé des patriotes morts en exil, sur les échafauds et dans les combats de 1837-38. Après M. L. O. David, l'historien de cette épopée sanglante, nul, croyons-nous, n'en avait parlé avec plus d'émotion et un plus grand sens pratique tout en même temps, que M. G. Langlois, du comté patriotique de Deux-Montagnes, cette terre des braves inépuisable : témoin le vénérable docteur Marsil et le jeune rédacteur de la *Patrie*.

L'AVENIR DU NORD, dont le frontispice est un hommage constant rendu au patriotisme militant de deux hommes du Nord, morts tous deux au service de leur patrie, adhère avec empressement au projet de M. Langlois pour immortaliser dans les cœurs canadiens le souvenir des martyrs de l'oligarchie anglaise.

La Fête de la commémoration des Morts de 37-38 devient une autre fête nationale pour les Canadiens français. Il y aura donc ainsi la fête brillante du 24 juin, où tout est la joie, et le sombre anniversaire du 21 décembre qui rappellera aux fils ce qu'il en a coûté aux pères pour nous acheter les libertés dont nous jouissons.

FRANCOEUR.

NEUTRES

Ce malheureux conflit à propos de Fachoda arrive mal au moment où la France est si profondément troublée par l'affaire Dreyfus.

Tous les vrais amis de la France à l'extérieur, j'entends ceux qui voudraient que la France fût surtout respectée et admirée par le monde entier, regrettent qu'elle n'ait pas promptement liquidé la situation intérieure pour se trouver prête à faire face au danger, lorsque le danger se présentera.

La chute du ministère, provoquée par l'étrange conduite du général Chanoine qui démissionne, pour ainsi dire, en face de l'ennemi, est un autre sujet de tristesse pour les amis de la France dans tous l'univers, particulièrement pour les Canadiens français.

L'effet de cette démission du ministre de la Guerre et de la chute du gouvernement, dans les circonstances critiques de l'heure présente, équivaut déjà à un échec moral pour la France avant même qu'elle ait tiré l'épée contre son éternel ennemi, John Bull. Cassagnac lui-même avertit son pays qu'il n'est pas prêt à se mesurer avec l'Angleterre ; qu'il faut plutôt évacuer Fachoda que de précipiter la guerre avec une nation dont l'armement maritime est de beaucoup supérieur à celui des Français. C'est contre l'Allemagne spécialement que la France a préparé la revanche ; une lutte avec la Grande-Bretagne la prêterait par surprise.

Quoiqu'il en soit de l'issue du différend anglo-français, les Canadiens de la province de Québec, partagés entre leurs affections et leur devoir, — un devoir que leur a imposé la France elle-même en les cédant jadis contre leurs vœux, malgré leurs prières et leurs larmes, à l'Angleterre, ne pourraient que rester simples spectateurs de la lutte gigantesque que se livreraient sur les mers leurs maîtres avec leurs frères.

L'Angleterre ne voudra pas, espérons-le, nous mettre un fusil entre les mains et nous inviter à tirer sur les Français.

Plaise au ciel, donc, que la guerre soit évitée.

FRANCOEUR.

L'ECHO DE LA SEMAINE — Sommaire du numéro du 9 octobre : Le salut, A. Claveau ; Echos ; La France en Afrique, Melchior de Vogüé ; La coupe, Sully-Prudhomme ; Le professeur libre, Edouard Petit ; La Robe, Paul Perret ; Revue des revues, B. H. Gausseron ; A la chanson, Antonin Lugnier ; Le secret du glacier, Paul Hervieu ; Les Assis, Jean Richepin ; Les fables, Kryloff ; Le cérémonial en Chine, Arvède Barine ; Semaine illustrée, Henriot ; Semaine théâtrale, P. J. ; Notes mondaines, Lutécia ; Semaine financière, Félix Molina ; Jeux d'esprit, Gaspardo.

Un numéro spécimen est envoyé à tous ceux qui en font la demande sur simple carte : 28 b, rue de Richelieu, Paris.

Pensée d'Automne

Tout ce qui dort en nous trouve un jour son réveil. A l'heure d'espérance ou de mélancolie, Tout ce qui chante à l'ombre ou rayonne au soleil.

Mais quelquefois, laissant les beaux jours un à un, Eteindre à l'horizon leur clarté douce et rose, Les âmes bien longtemps gardent chant et parfum.

Dans le gosier muet, dans la corolle close. Pour les unes, la vie est trop de beaux rayons Pour que la fleur d'un rêve y put vivre ignorée; D'autres ont vu la neige enfler tous les sillons Où leur espoir semait quelque moisson dorée.

Puis la saison passée et le printemps éteint, En ces âmes les fleurs et les chansons tardives Eclatent tout à coup, mais aux pires destins Les rameaux sent sans force et les voix sont plaintives.

MME ALPHONSE DAUDET.

Reponse a Francoeur

En lisant, samedi dernier, l'article de M. Francoeur, je me suis cru, un moment, dispensé d'y répondre: monsieur Francoeur paraissait si bien connaître à l'avance tout ce que je pouvais écrire!!! Mais je me suis imaginé que tous les lecteurs de L'AVENIR DU NORD ne devaient pas nécessairement penser comme lui et... je réponds.

"Je ne suis pas avocat" moi non plus, mais quand on vient m'affirmer qu'un procès a été mal conduit, que la sentence a été imméritée, que je ne tiens pas à immédiatement l'affaire pour suspecte. Et dans le cas présent, il n'y a pas de raison pour agir autrement. Au contraire, de même que je considérais Dreyfus comme innocent tant qu'il n'eût pas été déclaré coupable par ses juges, de même je considérais toujours comme bon le jugement qui l'a condamné, tant que l'on ne m'aura pas prouvé péremptoirement qu'il est injuste et immérité. C'est pourquoi, lorsque M. Francoeur dit: "Démontrez qu'il est coupable ou faites éclater son innocence, il me paraît vouloir intervertir les rôles. Dreyfus a été trouvé et déclaré coupable par le conseil de guerre, à ses amis maintenant de prouver la malhonnêteté ou l'erreur des juges.

Mon étrange conviction et les affirmations de l'abbé Gayraud ont failli faire perdre le sang-froid à M. Francoeur. Ce malheur a pu être évité et heureusement pour les lecteurs de L'AVENIR DU NORD, car l'article "Comment discuter l'affaire Dreyfus" eût peut-être ressemblé à ceux qui l'ont précédé sur la question, et vraiment nous y aurions perdu.

Sans relever quelques passages... inexacts de M. Francoeur, je vais répondre à ses questions. Il a bien voulu m'indiquer la manière de le faire "carrément et directement" comme un homme, "je l'en remercie"; il a même posé l'obligance, jusqu'à s'offrir pour tirer les conclusions, je l'en remercie de nouveau.

1o. Un accusé a le droit de connaître ce dont on l'accuse, et de réfuter l'accusation portée contre lui: évidemment, la réfutation ne saurait être publique, si le procès a lieu à huis clos.

(a) Dreyfus seul pourrait nous dire s'il a connu toutes les charges relevées contre lui lors de son procès: mais il a dû les connaître, et jusqu'ici, rien n'a démontré que ses juges aient vu des pièces que ME DEMANGE n'aurait pas connues.

(b) Un démenti a déjà été donné à la prétendue déclaration du général Mercier. Je n'ai pas la date du journal dans lequel il a paru, aussi n'assierai-je pas de m'en servir comme preuve. Je me contenterai de rapprocher la déclaration du 15 septembre 1896, parue dans l'Éclair, journal officieux (1), de l'autre déclaration, publiée dans le Matin, du 10 novembre 1896 et je demanderai: "Est-il vraisemblable, qu'à deux mois de distance (15 septembre au 10 novembre) un homme, parlant d'une manière quasi-officielle ait pu se contredire aussi grossièrement, sur une question de cette importance?" Ne peut-on pas croire plutôt à la facilité de

plume de reporter à la recherche du mot à sensation!

(c) Un procès à huis clos peut fort bien être légal et équitable; quant aux expressions "ainsi conduit", "étaient données mes réponses précédentes, je maintiens mon affirmation.

2o. L'expertise d'écritures constitue déjà une preuve ou un commencement de preuve: quant aux autres preuves matérielles ou morales, il dû y en avoir et plus d'une, puisque tous ceux qui ont vu le dossier de l'affaire attestent la culpabilité de Dreyfus.

(a) Voir (b) de 1o.

(b) Dreyfus, si j'ai bien compris, a été accusé d'avoir livré des documents secrets à un pouvoir étranger: le bordereau était plutôt une preuve à l'appui de l'accusation que l'objet même de l'accusation. "Ce bordereau n'est-il pas reconnu comme la seule base de l'accusation?" Le bordereau a été la principale preuve de culpabilité dont on ait publiquement fait mention: est-ce à dire qu'il n'y en avait point d'autres? autrement pourquoi aurait-on demandé un procès à huis clos?

3o. "Maintenant, que vous savez que le bordereau est de la main d'Esterhazy, etc." Pardon! je ne sais rien du tout. Esterhazy a été lavé de cette accusation par le jugement du conseil de guerre, et, pour ma part, je ne crois pas encore aux prétendues entrevues que publie l'Observer de Londres. D'autant plus qu'Esterhazy a nié ces entrevues et qu'il a intenté une action en dommages contre le journal londonien. Il faut donc, jusqu'à preuve évidente du contraire, accorder toute la valeur qu'ils méritent aux rapports des experts officiels assermentés.

Voilà mes réponses! Deux questions maintenant, si l'on me permet.

1o. N'est-il pas vrai que tous les ministres qui ont examiné le dossier Dreyfus et qui ont parlé publiquement, depuis Méline et Billot jusqu'à Cavaignac, Zulindren et Chanoine, se sont tous déclarés convaincus de la culpabilité du traître Dreyfus? (Les trois derniers connaissent le faux de Henry).

2o. N'est-il pas vrai que les révolutionnaires, les anarchistes, ceux qui crient: "à bas l'armée! à bas la France!" etc., que les pires ennemis de la France au dehors — allemands, anglais, italiens — se prononcent pour Dreyfus? Un dernier mot: On sera peut-être surpris, mais pour moi, la discussion se termine avec le présent article. Ce n'est pas que je la craigne sur cette question, mais je la juge inutile.

Quand j'ai écrit à mon ami, le directeur de L'AVENIR DU NORD, ce n'était que pour protester contre la manière dont Francoeur traitait ses adversaires ou ceux de Dreyfus. Quelque temps après, j'ai été directement mis en cause, je réponds et voilà. Francoeur est aussi convaincu que moi, et peut-être pas plus convaincu. C'est mon dernier mot! Tous mes remerciements au directeur pour son hospitalité.

L. R.

Puisque voilà le dernier mot de monsieur, c'est donc moi qui l'aurai en fin de compte. Je ne peux pas dire que je m'y attendais. J'attendais plutôt la fuite pour le prochain numéro. A la semaine prochaine donc.

A propos d'annonces

Les journaux ont tour à tour fait ressortir la nécessité dans laquelle se trouvent les négociants de nos jours d'annoncer leurs marchandises, s'ils se soucient de n'être pas distancés par leurs concurrents.

Cette vérité est appuyée sur les faits les plus probants. En effet, si l'on étudie les succès merveilleux de maints millionnaires américains, il est impossible de ne pas les attribuer à la réclame judicieuse.

Barnum, le roi des annonceurs, avouait qu'il devait sa prospérité aux journaux. Ayer, Hood, Wanamaker, Tiffany, Perry Davis, etc., etc., sont dans le même cas. Quelques-uns de ces hommes entreprenants ont dépensé des

centaines de mille piastres par année pour appeler sur eux l'attention publique, et chacun d'eux en a retiré des millions.

On dira peut-être que ce sont là de rares exceptions et que tous les négociants ne peuvent devenir millionnaires. C'est vrai.

Mais il n'est pas moins vrai que la réclame bien faite et persévérante amène des résultats proportionnels dans toutes les branches du commerce. Par exemple, celui qui fonde un établissement avec un petit capital, et dans un genre d'affaires dont l'extension est forcément limitée, ne doit pas s'illusionner au point de croire que les annonces le rendront millionnaire. Il peut cependant compter sur un succès qu'il n'atteindrait jamais sans la réclame.

Citons à ce sujet l'opinion de l'Étoile de Lowell:

"En ce siècle de concurrence à outrance, dit notre confrère, quand l'habileté des négociants, des financiers est si grande, celui qui, dans la carrière commerciale, laisse volontairement de côté un élément de succès qu'il pourrait employer, celui-là sera certainement dépassé dans la course effrénée vers les richesses. Ainsi celui qui, de nos jours, n'annonce pas, quand ses concurrents se servent de ce excellent moyen pour attirer chez eux la clientèle, en faisant miroiter sous ses yeux éblouis le tableau doré d'immenses avantages de bon marché et de bonnes occasions comme on n'en voit guère, celui-là pourra peut-être, à force de se trémousser, éviter la faillite; mais il ne réussira jamais du grand commerce. Son magasin restera petit, ses recettes seront toujours faibles, car la maxime commerciale est le débit fait le profit est toujours vraie. Il faut, de nos jours, que le marchand batte avec habileté la grosse caisse de la réclame, de la réclame bien faite pour avoir du succès.

"Il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder tout ce qui se passe autour de nous pour bien se convaincre de la vérité de ce qui précède."

Rien n'est plus vrai. Et si vous cherchez dans vos souvenirs, vous trouverez qu'Un Tel et Un Tel qui, il y a quinze, vingt ans, vingt-cinq ans, exploitaient un commerce lucratif, ont dû, dans ces dernières années, céder la place à des hommes plus modernes.

La concurrence fait naître les occasions qui ont pour but d'attirer la clientèle. Or, comment pouvez-vous faire connaître au public les grands marchés que vous offrez, si vous ne les annoncez pas dans les journaux? Et si vous n'attirez pas les acheteurs par des occasions dont on parlera ensuite dans les familles, comment pouvez-vous compter sur une clientèle payante?

Jadis, quand la presse était encore à ses débuts, la concurrence n'était pas beaucoup à redouter, car personne, ou à peu près, n'annonçait. Mais il n'en est plus ainsi. Certains négociants cultivent maintenant les annonces avec la plus grande attention et finissent par y acquérir une virtuosité incontestable. Ceux-là savent captiver l'attention publique, attirer la clientèle et prospérer, pendant que leurs voisins, plongés dans l'ornière de la routine, se lamentent constamment sur la dureté des temps, jusqu'à ce qu'ils trouvent la situation intenable.

La réclame est devenue une nécessité commerciale et ceux qui ne veulent pas s'en convaincre l'apprendront trop tôt à leurs propres dépens.

Négociants qui avez mis vos économies dans le commerce, annoncez donc afin de résister à la concurrence effrénée qu'on vous fait de tous côtés.

L'Indépendant.

LE VERT

Lorsque le souffle du zéphyr printanier a réveillé la nature longtemps engourdie par l'hiver, et fait naître les premières feuilles, on salue avec joie ce prélude de la végétation, cette promesse des beaux jours et des récoltes abondantes; voilà pourquoi le vert est le symbole de l'espérance.

Les consomptifs n'ont qu'à mettre leur espérance dans le Vin Morin à la Créosote appelé Vin Morin Créso-Phates pour se guérir. Des milliers de témoignages attestent les vertus thérapeutiques de ce remède dans toutes les maladies de la gorge et des poumons.

vielli d'un an depuis l'hiver dernier, et beaucoup vielli; je perds cette verve, si piquante que j'en étais venu à m'admirer moi-même,

"Et ma jeunesse et ma gaieté, "J'ai perdu jusqu'à la fierté, "Qui faisait croire à mon génie..."

Pourtant le Pays paie bien. Oui, mes chers propriétaires, vous payez royalement. C'est vous qui avez introduit dans le journalisme canadien cette étonnante réforme qu'au lieu d'avoir à payer soi-même, comme jadis, pour faire insérer ses articles, on en est payé lorsqu'ils en valent la peine. Soyez bénis, et surtout continuez.

Si l'hiver est glacial, s'il abrège les jours, s'il nous oblige à porter cinquante livres pesant d'habits, il n'en est pas moins impissant contre l'ingéniosité de l'homme. C'est en effet l'hiver qu'il a choisi pour en faire la saison des plaisirs. S'il fait noir à cinq heures, on en revanche les bals, les soirées qui prolongent les veillées jusqu'à lendemain; on a surtout le théâtre, oh! laissez-moi vous en dire un mot. C'est une innovation, c'est un inouï que le théâtre français l'hiver, et c'est nous, les Québécois, gens de routine et de réserve craintive, qui faisons cette révolution. Mais nous savions d'avance que nous ne risquions rien, voilà pourquoi.

La petite troupe française, composée de six personnages seulement, qui a monté le théâtre Jacques-Cartier, en plein faubourg Saint-Roch, est la troupe la plus parfaite, la mieux équilibrée, la plus artiste, dirai-je bien, que nous ayons encore eue. Elle joue deux fois par semaine et chaque fois il y a salle comble, malgré qu'il faille descendre des sommets de la

Le duel de l'avenir

Les deux classiques landaus contenant adversaires et témoins franchissent les fortifications et roulent vers quelque coin isolé de la banlieue de Paris.

A leur suite, sur la route qui poudroie, une longue file de véhicules de toutes sortes: coupés, victorias, fiacres, automobiles, bicyclettes, se hâtent vers le spectacle convoité.

Arrivés à un carrefour, les deux landaus s'arrêtent et les quatre témoins mettent pied à terre pour se concerter sur le choix du terrain.

Premier témoin — Impossible de s'aligner ici... Voyez cette foule de curieux qui accourent.

Second témoin — Il est certain que ça nous fera fort de spectateurs.

Quatrième témoin — Comment dépister tous ces gens!

Troisième témoin — Ça ne me paraît pas facile. Enfin, essayons.

Les témoins, remontant dans leur landau respectif — Cocher, allez tout droit... bride abattue!

Course effrénée. Par derrière, coupés, victorias, fiacres, automobiles, bicyclettes s'élancent.

Les témoins constatent avec désespoir qu'ils ne pourront pas lutter de vitesse.

On arrive au bord d'une rivière. Adversaires et témoins descendent des landaus. La cohue des véhicules s'avance dans un nuage de poussière.

Premier témoin, résolu — Messieurs, savez-vous nager? (Assentiment général). Eh bien, passons cette rivière à la nage!

Ils se déshabillent et se jettent à l'eau, épée aux dents.

La foule, un instant désorientée, se précipite résolument à leur suite.....

Adversaires et témoins, mouillés, fourbus et essouffés, arrivent enfin, la meute des curieux toujours aux talons, dans un petit village en fête.

On procède au gonflement d'un ballon. Premier témoin — Une idée, messieurs... Cet aérostat!... Nous échappons à nos persécuteurs!.....

Ils grimpent dans le ballon et s'élèvent dans les airs.

A deux mille mètres d'altitude, les adversaires prennent place, l'épée à la main.

Lorsqu'un des témoins, qui regarde en l'air avec inquiétude, s'écrie:

— Messieurs, de la lune je vois des télescopes braqués sur nous!

Aussitôt, on redescend et on dresse procès verbal de cette rencontre mouvementée:

"A la quinzième reprise de fugue, un des adversaires ayant été blessé par l'insistance du public à le poursuivre, cette blessure d'un commun accord, mis fin au combat.

JULES DEMOLLIENS.

L'affaire Dreyfus

Le New York Times publie la lettre suivante que lui adresse un Alsacien, M. Bourcard Haas de Brooklyn:

"Monsieur le rédacteur. — Après avoir lu l'opinion d'un Alsacien dans la forme d'une lettre adressée à votre estimable journal, lettre qui a été reproduite dans le Courrier des Etats Unis, je ne puis résister à la tentation d'émettre l'opinion d'un autre Alsacien, qui est la mienne propre.

"Sans suivre M. Otto Schulz dans sa savante pérégrination à travers les batailles par terre et par mer qui ont été gagnées par des généraux et des amiraux français, le bon sens m'indique clairement que tout bon Français doit avoir à cœur et pour principe que les plus belles batailles à gagner de nos jours sont celles qui sont basées sur la justice exposée à la lumière, brillante d'autant plus qu'elle est claire et compréhensible — et que les pornographes sont ceux qui ne peuvent supporter la production de la justice toute nue.

"J'entends que l'on a le droit de critiquer les plus grands maîtres; mais de là à les insulter et leur dénier leur droit de citoyen, dans le

pays qui a la gloire de les avoir vus maître, il y a un pas que l'on ne doit pas franchir.

"Quant au Judas Iscariote, dont M. Schalz entend appliquer l'épithète au capitaine Dreyfus, il me semble qu'avant d'aller si vite il devrait scruter bien au fond de sa conscience d'Alsacien et se demander, après avoir entendu l'un des premiers témoins dans cette malheureuse affaire, le colonel Henry, se déclarer faussaire, quel risque il y a pour la France d'exposer les documents au grand jour, de les vérifier non pas à huis clos, mais en public et d'écarter ce fantôme de litige international que l'on menace de voir surgir; il devrait se demander enfin si ces tâtonnements n'indiquent pas de la peur ou si ce ne sont pas des moyens pour couvrir les vrais coupables. Mais n'importe comment cette affaire se terminera, que la cour de cassation ordonne ou non la révision, le monde civilisé a déjà revu le procès Dreyfus en sa faveur, et aussi longtemps qu'il ne sera pas en France, on aura toujours, malheureusement, le droit de dire "Pauvre France". — Agréez, etc. — Bourcard Haas."

A travers les journaux

Voici la circulation des principaux journaux de Paris:

Table with 2 columns: Journal Name and Circulation. Includes L'Aurore (10,000), La Petite République (40,000), Les Droits de l'Homme (2,000), Le Siècle (1,500), Le Petit Journal (1,000,000), Le Petit Parisien (600,000), L'Intransigeant (300,000), La Libre Parole (180,000).

Une bonne nouvelle

Nous est communiqué par le docteur E. B. Cargile, de Washita, I. T. Il écrit: "Quatre bouteilles des Amers Electriques ont guéri Madame Brewer de la scrofulose qui l'avait fait souffrir durant des années. Des ulcères apparaissant sur sa tête et sur son visage, et les meilleurs médecins n'avaient pu la soulager, mais sa guérison est complète et sa santé excellente. Ceci démontre ce dont des milliers de personnes ont témoigné; à savoir, que les Amers Electriques sont le meilleur purificateur du sang connu. C'est le suprême remède contre l'eczéma, les dartres, les ulcères, les brûlures. Il stimule le foie, le rein et les intestins, chasse les impuretés, aide à la digestion et donne de la vigueur. Seulement 50c. Vendu par tous les pharmaciens, chaque bouteille garantie."

Le comte de la Barre de Nanteuil ayant publié dans la Gazette de France un article dans lequel il disait d'une part, que Mgr Isoard, évêque d'Annecy, admire la République et considère la forme républicaine comme la meilleure forme de gouvernement, et, d'autre part, que la monarchie peut seule arrêter la désorganisation sociale, a reçu du prélat la lettre suivante: "Vous dites avec beaucoup d'autres que l'évêque d'Annecy est républicain, qu'il considère la forme républicaine du gouvernement comme étant la meilleure de toutes.

"Cette appréciation est erronée, et je n'ai jamais dit un mot qui puisse l'accréditer. J'ai dit que les efforts tentés pour rétablir en France une monarchie héréditaire sont inutiles, et cela, parce que le sentiment monarchique n'est plus même soupçonné par l'immense majorité des Français. J'ai ajouté récemment que ce sentiment, chez les nations où il règne encore, s'affaiblit rapidement.

"La seconde observation que j'ai à vous soumettre est celle-ci: vous affirmez que la forme monarchique du gouvernement peut seule arrêter cette désagrégation totale de la société à laquelle nous assistons. Et je réponds: Si la monarchie possède une telle énergie vitale, comment n'a-t-elle pas su se défendre, comment s'est-elle laissée mourir, et d'une façon si lamentable!

"On est donc autorisé à émettre cette conclusion: La France ne sera une nation prospère que le jour où les chrétiens qui la composent penseront, parleront et agiront d'une manière entièrement conforme à la foi de l'Eglise. C'est la pensée qui doit dominer toutes les autres et imposer le silence à tous les intérêts particuliers."

Avis public

Nous, soussignés, propriétaires d'immeubles dans le comté de Terrebonne, convoquons une assemblée des propriétaires de biens immobiliers dans les comtés d'Hochelega, Jacques-Cartier, Laval, Terrebonne et L'Assomption pour considérer s'il est à propos d'établir une Compagnie d'Assurance mutuelle contre le feu, en conformité avec les articles 5264 et suivants des Statuts Refondus de la Province de Québec. Cette assemblée aura lieu samedi, le 12 novembre prochain, à dix heures et trente minutes de l'avant-midi, à Saint-Jérôme, dans la salle du marché.

L. J. A. Lambert, Pierre Simard, D. D. Bastien, R. Castonguay, F. P. Vanier, J. E. Parent, J. M. Richard, Edouard Clark, J. D. Fournelle, A. T. A. Bigonnesse, S. G. Lavolette, S. Désormeaux, F. X. Aubin, Michel Laporte, J. Em. Fournier, M. D., E. Gibeault, Ferd. Filion, J. N. Bisson, Dr J. E. Prévost, Polycarpe Vézina, Edouard Marchand, Louis Corbeil, Saint-Jérôme; Wilfrid Grignon, M. D., J. O. Béllise, Sainte-Adèle; Edmond Grignon, M. D., H. A. Béllise, Sainte-Agathe; G. A. Nantel, Montréal; Siméon Grégoire, Jules Leblanc, Joseph Charbonneau, J. N. Lachapelle, Saint-Jovite.

L'appétit d'une chèvre Est envié par tous les pauvres dyspeptiques dont l'estomac, le foie sont dérangés. Tous ces malheureux devraient savoir que les pilules renouvrières du docteur King, ce merveilleux remède pour l'estomac et le foie, donne un appétit admirable, une digestion saine et des habitudes qui assureront énergie et santé. Seulement 25c la boîte. Vendu par tous les pharmaciens.

L'AUTOMNE

Nous mettons ici sous les yeux de nos lecteurs une intéressante page de littérature canadienne, écrite par M. Arthur Buies, dans le Pays, en 1871.

20 Octobre.

Quoi! déjà l'automne, déjà les froides brises qui donnent l'onglée, déjà les poètes que l'on monte, déjà les pétilements de l'âtre et les pardessus précurseurs des épaisses fourrures.

Image de la jeunesse, hélas! Que les jours chauds, que les jours dorés passent vite! Image de la vie canadienne surtout, où il faut avoir chaud trois fois plus en un mois que dans tout autre pays, si l'on veut passer l'hiver sans que la dernière goutte de son sang soit figée.

Il avait fait si beau toute la semaine dernière, le soleil avait été si prodigieux, il s'était si bien montré que, partout, les plus joyeuses espérances éclataient en un concert de bénédictions poussées vers le ciel. Quel beau mois de septembre! quel radieux automne on allait voir! Les anciens croyaient que leur printemps recommencerait, et les jeunes croyaient que leur allait être éternel. O illusions! vous êtes donc de tous les âges!

Pendant que les cœurs se dilataient et que les visages s'épanouissaient sous les chauds rayons qui allaient bientôt nous dire adieu, moi, pensif, je regardais à l'horizon grandir les blancs nuages pleins de vapeurs glacées, et je parcourais les avenues de Sainte-Foye et de

Sillery où déjà la terre durcie craque sous les pas. J'ai vu bien des feuilles mortes arrachées à leurs tiges fuyes avec la bise aigue et joncher les champs dépourvus de leurs moissons. Il y aura donc aussi un hiver en 1871; bientôt on mettra les doubles croisées; les scieurs de bois, personnages courbés et sinistres, s'arrêteront à toutes les portes, semblables à ce vieillard éternel, couvert de frimas, qu'on donne comme l'image de l'hiver; l'érable, le noble érable, cet ornement de nos bois, coupé, fendu, scié, mis en cordes, parcourra la ville avant d'accomplir son dernier sacrifice et de mourir pour nous qui nous parons de ses feuilles au grand jour national; le givre s'attachera, pour ne les plus quitter, aux carreaux des fenêtres, et chacun, claquemuré dans sa maison comme dans un hôpital, attendra pendant six mois le doux retour des fleurs et les parfums de la plaine.

Six mois d'hiver, c'est déraisonnable, malgré tout ce qu'offrent d'encouragement et de consolations les belles fourrures étalées à l'exposition provinciale, et je ne vois pas que le légitime orgueil des manchonniers nous dédommage des frais qu'il nous coûte. Eh bien! qu'importe. Allons chercher nos mitaines, nos crémones et nos pea jackets enfoies dans le campfire, au fond des valises, et faisons-nous une contenance, cela réchauffe. Aïlons, gilets de laine épaisse, vestes doublées, bonnes grosses fourrures qui caressent le menton et les oreilles, sortez de votre cachette que je vous contemple avant de vous entasser sur mon corps frissonnant... Mais non, non, c'est trop tôt; restez, hélas! hélas! je vous que vous n'en avez plus que pour un hiver peut-être. Médiateurs; vous m'avez coûté bien des chroniques et qui sait si je pourrais vous remplacer! J'ai

vielli d'un an depuis l'hiver dernier, et beaucoup vielli; je perds cette verve, si piquante que j'en étais venu à m'admirer moi-même, "Et ma jeunesse et ma gaieté, "J'ai perdu jusqu'à la fierté, "Qui faisait croire à mon génie..." Pourtant le Pays paie bien. Oui, mes chers propriétaires, vous payez royalement. C'est vous qui avez introduit dans le journalisme canadien cette étonnante réforme qu'au lieu d'avoir à payer soi-même, comme jadis, pour faire insérer ses articles, on en est payé lorsqu'ils en valent la peine. Soyez bénis, et surtout continuez. Si l'hiver est glacial, s'il abrège les jours, s'il nous oblige à porter cinquante livres pesant d'habits, il n'en est pas moins impissant contre l'ingéniosité de l'homme. C'est en effet l'hiver qu'il a choisi pour en faire la saison des plaisirs. S'il fait noir à cinq heures, on en revanche les bals, les soirées qui prolongent les veillées jusqu'à lendemain; on a surtout le théâtre, oh! laissez-moi vous en dire un mot. C'est une innovation, c'est un inouï que le théâtre français l'hiver, et c'est nous, les Québécois, gens de routine et de réserve craintive, qui faisons cette révolution. Mais nous savions d'avance que nous ne risquions rien, voilà pourquoi. La petite troupe française, composée de six personnages seulement, qui a monté le théâtre Jacques-Cartier, en plein faubourg Saint-Roch, est la troupe la plus parfaite, la mieux équilibrée, la plus artiste, dirai-je bien, que nous ayons encore eue. Elle joue deux fois par semaine et chaque fois il y a salle comble, malgré qu'il faille descendre des sommets de la

Le pape va faire publier une ode qu'il a écrite à la mémoire de l'impératrice Elisabeth d'Autriche.

Un sermon interrompu : Un incident inouï s'est produit ces jours derniers dans la cathédrale de Madrid.

La Hollande, terre classique des jardiniers, des fleuristes, des pépiniéristes, s'enrichit depuis quelques semaines d'une végétation inédite, celle des "wilhelminaboomen".

Les wilhelminaboomen sont en général des tilleuls. Il est regrettable que le climat de la Hollande n'ait point permis d'y planter, avec intention à la fois commémorative et symbolique, l'arbre parfumé qui a pour fruit l'orange.

Balucher à attraper dans une course à bicyclette un "chaud et froid" qui a dégénéré en congestion pulmonaire et l'a enlevé en quelques jours.

Le médecin des morts, venu pour constater le décès, s'informe de la nature de la maladie. — Ah! c'est à bicyclette qu'il a contracté ça! Alors mettons : Pneumonie.

La date de la naissance. Curieux moyen pour deviner la date exacte — quantième, mois et année — de la naissance d'une personne.

Priez une personne d'effectuer hors de votre vue, les opérations suivantes :

- 1. Inscrire le quantième du mois de sa naissance ;
2. Le doubler et y ajouter 4 ;
3. Multiplier le total par 50 ;
4. Ajouter au produit le nombre correspondant au mois pendant lequel elle est née (1 pour janvier, 2 pour février, 3 pour mars, etc.)
5. Multiplier le total par 100 ;
6. Retrancher du produit l'âge qu'elle avait l'année précédente ;
7. Retrancher enfin du reste obtenu le nombre 19,903.

Toutes ces opérations ont été faites sans que vous ayez connaissance des résultats successifs. Vous pouvez même pendant qu'on les effectue, vous faire bander les yeux.

Demandez alors que l'on vous fasse simplement connaître le reste de la dernière soustraction et immédiatement vous annoncerez la date cherchée, que vous obtiendrez en partageant le dernier reste en tranches de deux chiffres à partir de la droite.

La tranche de droite vous indiquera les deux derniers chiffres du millésime de l'année. La tranche du milieu vous donnera le numéro du mois.

Et la tranche de gauche — qui n'aura qu'un seul chiffre si le quantième est inférieur à 10 — vous fera connaître ce quantième.

Voilà de quoi s'amuser et rire en société.

Qui veut connaître la vérité ? — Combien de personnes désirent dissiper les ombres qui enveloppent mille et une questions, eh bien, elles n'ont qu'à s'adresser à Mme SERAPHIN DUBOIS, de Sainte-Sophie, la fameuse Tireuse de Thé.

Histoire d'un machiniste Il endura pendant des années les tourments du rhumatisme

Son poids était tombé de 180 à 130 livres. Ses amis craignaient que sa guérison ne fut impossible. Il est à son poste aujourd'hui et travaille activement.

Alexandre McKenzie est un des citoyens les mieux connus de Brockholm, Ont. où il demeure depuis plusieurs années. Il y a quelques années, on disait de lui qu'il ne ferait pas de vieux os ; ce qui ne l'empêchait pas d'être encore plein de santé.

Le meurtre de St-Gaquet

Comme conclusion de ce que nous avons dit dans notre dernier numéro, Cordélia Viau doit avoir un second procès.

M. Mathieu, le substitut du Procureur général, nous a dit qu'il avait demandé au gouvernement de fixer ce nouveau procès au 1er décembre prochain.

Les avocats de l'accusée essaient en ce moment d'obtenir un changement de venue, c'est-à-dire qu'ils désirent que le second procès de celle dont ils prennent la défense ait lieu dans un autre district que celui de Terrebonne.

Il ne paraît pas probable que les avocats de Cordélia Viau réussissent dans leur démarche.

Triste accident à Huberdeau

Un bien terrible accident est arrivé mardi matin à Huberdeau, petit village situé au terminus du chemin de fer de Montfort, et sur les bords de la rivière Rouge, en face du village d'Arundel.

On se sert d'un bac pour traverser d'un village à l'autre les étrangers, les touristes et les gens de l'endroit qui désirent se rendre à Arundel pour y prendre le train qui part chaque matin pour Saint-Jérôme et Montréal.

C'est un jeune homme qui faisait le service du bac. Par ce travail, il gagnait sa vie et celle de ses vieux parents.

Mardi matin, dès quatre heures, quatre voyageurs et le passeur prenaient place dans le bac. Arrivés au milieu de la rivière, dont le courant est très fort à cet endroit, le câble, permettant la traversée du lac se rompit.

Les malheureux se voyant voués à une mort certaine et jetèrent de grands cris qui attirèrent sur la rive, en un instant, tous les habitants du village.

Un des passagers fait sauter d'un coup de botte l'un des sièges du bac et se lance à l'eau, essayant de se maintenir à la surface à l'aide de la planche attachée à l'embarcation.

Les cris soulevés par cet horrible spectacle attirèrent d'Arundel, deux employés du chemin de fer de Montfort : MM. Pierre Forget, serrefrein, et M. Deschamps, agent, qui, au risque de leur propre vie, saisirent une chaloupe et se portèrent au secours de Poirier, toujours cramponné à sa pierre émergeant au milieu de la rivière et de son malheureux compagnon (dont nous ne connaissons pas encore le nom) qui avait perdu sa planche et allait enfoncer pour la dernière fois.

Les malheureux qui se sont noyés avec Leroux sont un cultivateur du nom de Proulx, de Saint-Sauveur, et un inconnu de langue anglaise qui retournait à Montréal après avoir fait la chasse dans les montagnes.

Dernières nouvelles : Chose heureuse et étonnante, Proulx n'a pas péri comme on l'a cru d'abord. Il a été entraîné par les flots à une distance de un demi mille en bas de la digue. Il fut trouvé à demi mort à l'île Filion.

Il fut trouvé à demi mort à l'île Filion. rhumatisme dans les diverses parties du corps et des membres. Il en fit peu de cas, mais les attaques devenaient plus graves et plus prolongées, au point qu'il ne pouvait plus travailler ni dormir.

Inventions nouvelles

Nous donnons plus bas la liste des nouveaux brevets d'invention récemment accordés par le gouvernement canadien, par l'entremise de M. M. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, New York Life Building, Montréal, et publiée par eux pour le bénéfice de leurs clients :

- 61,371. — F. Ponton, Joliette, P. Q., et P. Grenier, Saint-Jean-Baptiste de Rouville, P. Q. Charrue pour creuser les rigoles.
61,383. — Frank Swales, Londres, Angleterre. Crochet de harnais.
61,401. — George D. Bryar, Saint-Jean, N. B. Arrête-portes.
61,413. — Edmond Parent, Terrebonne, P. Q. Chaussures ventilées.
61,421. — Alcide Poirier, Saint-François, P. Q. Chaussure ventilée.
61,426. — George M. Donaldson, Kentville, N. E. Ingénieur patron pour ajuster les vêtements.

ENCORE UN FAIT ETONNANT

Un enfant radicalement guéri par la puissance curative du VIN MORIN Creso-Phates

Encore une mère rendue heureuse et qui vient témoigner de l'efficacité du vin à la Cresote et aux Hypophosphites du Dr E. L. Morin, appelé "Vin Morin Creso-Phates".

Madame St-Pierre du village de Château-Richer, comté de Montmorency, nous déclare que son fils, Antoine, fut atteint, au commencement de l'automne dernier, d'une bronchite aiguë.

Toutes les personnes qui venaient le voir s'en retournaient avec la pleine conviction qu'il ne verrait pas l'hiver.

Nous essayâmes tous les remèdes au monde sans aucun changement. Il allait toujours déperissant. Un jour nous résolûmes de lui faire prendre du "Vin Morin Creso-Phates", si bien recommandé par les nombreux certificats publiés toutes les semaines dans les journaux.

Nous avions acheté trois bouteilles de 50 centins. La première lui donna un soulagement auquel nous étions loin de nous attendre. La deuxième lui rendit la force et le courage nécessaire pour lutter contre les restes de cette cruelle maladie, et la troisième le guérit radicalement.

Nous ne pourrions jamais oublier les prodigieux effets de ce vin sur notre enfant dont nous désespérions une guérison.

Nous conseillons aux personnes prises de Toux, Bronchites, Enrouements, mal de gorge, Asthme, Grippe et Consommation de faire usage sans délai de ce remède incomparable.

Mme St-Pierre, Château-Richer, Montmorency.

Faits Divers

SAINT-JEROME

Mardi dernier, le Dr Henri Prévost était à faire la visite d'un malade près du chemin de fer, sur la rue Sainte-Virginie. Il laissa la garde de sa jument à son serviteur, tandis qu'il se dirigeait vers la maison de son patient.

— Le Rvd. M. Lafortune est à Boston depuis quelques jours.

— M. Henri Grignon s'en est allé rejoindre son frère le Dr Eugène Grignon, à Menominee.

Mandats à Vendre Au bureau de l'AVENIR DU NORD.

Bien n'est commode comme les mandats de la Dominion Express. Toute personne qui a quelque argent à envoyer devrait employer ces mandats qui coûtent moins cher que tous les autres.

Mme MacKensie consent volontiers à ce que cette histoire soit rendue publique et elle croit que son mari doit la vie aux Pilules Roses du Dr Williams.

Le rhumatisme, la sciatique, la névralgie, la paralysie partielle, l'ataxie locomotrice, le mal de tête nerveux, la prostration nerveuse et toutes les maladies provenant des humeurs dans le sang, telles que la scrofule, l'érysipèle chronique, etc. disparaissent devant un traitement par les Pilules Roses du Dr Williams.

Les Pilules Cardinales

Employés à journellement pour les maladies des filles et des femmes. En vente partout. Dépôt général : Dr E. L. Morin & Cie, 48, rue St-Pierre, Québec.

Livres, Journaux, Revues

Il sera rendu compte dans ce journal de tout ouvrage dont on nous enverra un exemplaire.

LA REVUE DES REVUES La Revue des Revues (Paris, 12, avenue de

MODES

Vous trouverez chez R. Castonguay les dernières nouveautés de Chapeaux, Etoffes à Robes, Etoffes à Manteaux, et autres jolies marchandises à très bas prix.

— La Cour Supérieure a siégé à Sainte-Scholastique, du 20 au 25 courant.

— M. et Mme Henri Rolland sont revenus mardi de leur voyage de noces. Nous leur souhaitons cordialement la bienvenue dans notre ville.

— Il est arrivé un pénible accident à M. Thomas Forget de Saint-Janvier. En travaillant dans sa scierie il se fit prendre le bras dans une courroie.

— On fit le travail chirurgical nécessaire sans être obligé d'emporter le bras qui est en bonne voie de guérison.

— Les réparations à l'intérieur de notre palais de justice avancent rapidement.

— Un magnifique bicyclette de \$60.00 est à vendre pour \$40.00. S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD.

— On demande à louer un petit poêle de un pied et demi ou deux pieds. S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD.

— Au MAGASIN DU BON MARCHÉ, R. CASTONGUAY. Spécialités d'habillements, pardessus faits sur commande par un bon tailleur et coupe garantie.

— Le père de Mme Emmanuel Fournier, M. Urgele Valois de la Pointe-Claire, est mourant.

— La Rvd. Sœur Deguire, supérieure de l'hospice des Sœurs Grises partait en voiture, mardi, pour la Côte des Neiges. Voici pourquoi : Le père de la Sœur Deguire lui avait dit que si elle allait le voir accompagnée d'une grande expresse, il la chargerait de différentes choses pour son hospice.

— Assurez votre vie dans la GREAT WEST, compagnie qui a obtenu une moyenne de sept pour cent sur ses placements depuis son organisation.

Chaussures

Désirez vous une chaussure élégante, sur forme moderne, qui ne blesse jamais le pied ? Allez chez J. D. FOURNELLE, qui a toujours en magasin le plus bel assortiment de bottines et souliers de toutes couleurs à très bas prix.

— BELLE TERRE à vendre sur la rivière du Nord, à 5 milles de la ville de Saint-Jérôme, tout près de la fromagerie.

— S'adresser à Massero & Cie, ou à M. Sincère Magnant, agent d'affaires, rue Labelle, Saint-Jérôme, comté de Terrebonne.

SAINTE-THERESE

— Un grand concours de labour qui restera aussi célèbre que la fête des Saints-Innocents, a eu lieu ici, mardi, le 18 du courant.

— Les députés de Terrebonne ne sont pas sobres... de paroles quand ils sont avec leurs amis, aussi y eut-il discours sur discours.

Cette célèbre journée se termina par un banquet où l'on traita les plus graves questions avec beaucoup d'esprit.

— Au dessert, M. Nantel proposa aux convives la petite charade suivante :

Quand je prends mon second, je suis mon premier, mon tout partage avec moi le lucratif honneur de vous représenter dans les conseils de la nation.

Tous de s'écrier : Chauvin, Chauvin. On avait deviné et M. Nantel avait réussi à faire acclamer le nom de son collègue dont il constatait avec frayeur le peu de popularité.

E finita la comedia.

Argent à prêter

M. Thomas Larose Rue Sainte-Sophie, en arrière de l'église neuve, Saint-Jérôme, P. Q. Offre de l'argent à prêter sur première hypothèque par petits ou forts montants.

LE NATURALISTE CANADIEN

LE NATURALISTE CANADIEN — N° d'octobre 1898 : Exposition provinciale de Québec. Exposition régionale de Chicoutimi. Excursion en Egypte, (suite). Les bulbes comme fleurs d'hiver et de printemps. Livres d'entomologie. Pluralité des mondes habités.

MASSERO & Cie

Marchandises Seches, &c. Une modiste excellente se charge de la confection des chapeaux dont on trouvera en tout temps un excellent choix à son magasin.

En face du Marché, ST-JEROME.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-secrétaire de l'Intérieur, Ottawa, en vue de la construction du prolongement du quai de Cap aux Corbeaux, Baie St-Paul, Que.

Les plans et devis en date du 19 septembre 1898 pourront être vus au bureau du commis des Travaux publics, Québec, (Bureau de poste) et du maître de poste de la Baie St-Paul ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés qui seront fournis, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre signature sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée au montant de deux mille piastres (\$2,000) et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire

Département des Travaux Publics, Ottawa, 14 octobre 1898.

N. B. — Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu, si telle publication n'a pas été expressément ordonnée par le Ministère.

Un service à rendre

Votre ami à la grippe ou quelqu'autre chose du même genre, conseillez-lui de prendre du Baume Rhumal, il vous en sera reconnaissant toute sa vie.

Hotel à vendre

Un magnifique hôtel de 30 x 35 pieds, à deux étages, placé dans le centre du village du Rapide de l'Original, est à vendre ou à louer tout meublé. S'adresser à L. N. Fortier, Propriétaire.

Extrait de l'avertissement

Nous ne prétendons point introduire un nouveau système. Des ouvrages que nous avons eu occasion d'étudier, nous avons extrait les éléments d'une théorie généralement acceptée par tous ceux qui en ont écrit et qui font autorité.

Il se joua des chirurgiens

Tous les médecins apprirent à Renick Hamilton, de West Jefferson, O., après 18 mois de souffrances causées par une fistule à l'anus, qu'il mourrait à moins de subir une opération grave; mais il se guérit avec cinq boîtes d'onguent à l'arnica, le remède le plus sûr contre les hémorroïdes. 25c la boîte. Vendu par tous les pharmaciens.

L'ART DE DIRE

Traité de lecture et de récitation par Adjuvator Rivard, A. B., L. L. B., avocat, professeur agrégé d'élocution à la Faculté des Arts de l'Université Laval.

Traité théorique et pratique de déclamation et d'éloquence parlée, comprenant l'étude de la diction et de la mimique (les règles de la mimique sont tirées du système Delsarte). — principes

Un service à rendre

Votre ami à la grippe ou quelqu'autre chose du même genre, conseillez-lui de prendre du Baume Rhumal, il vous en sera reconnaissant toute sa vie.

Hotel à vendre

Un magnifique hôtel de 30 x 35 pieds, à deux étages, placé dans le centre du village du Rapide de l'Original, est à vendre ou à louer tout meublé. S'adresser à L. N. Fortier, Propriétaire.

Prévost & de Martigny
Avocats, Procureurs, Solliciteurs
Saint-Jerome, P. Q.

JOSEPH FORTIER
AVOCAT
Sainte-Scholastique

A. CARTIER
HORLOGER-BIJOUTIER

Magnifique choix de Montres, d'Horloges, de Bijoux, Jones de mariage, Bagues, Chaines, etc.
Réparations de toutes sortes faites avec soin, promptement et garanties.
Choix de lunettes de tous les prix.

En face du Marché, - Saint-Jérôme, P. Q.

L'Echo de la Semaine

Revue politique et littéraire, illustrée, paraissant le dimanche.

L'Echo de la Semaine est un recueil de lectures, complet, très varié et pas cher. Sa collection forme chaque année deux beaux volumes illustrés représentant une bibliothèque encyclopédique d'environ treize volumes.

Articles politiques, nouvelles inédites, chroniques, science vulgarisée, morceaux choisis, romans, tout y est d'un grand intérêt.

Prix d'abonnement: un an, \$2.00; six mois, \$1.10.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à chaque personne qui en fait la demande, 28 bis, rue de Richelieu, Paris.

La Revue Canadienne

Paraissant le 1er de chaque mois par livraison de 64 pages. S'occupe d'histoire, de littérature, de philosophie, de beaux-arts, etc. Abonnement: \$2.00. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD, à Saint-Jérôme, P. Q.

L'illustré National

paraissant chaque semaine. Dans le genre du Petit Journal, si connu au Canada. Ecrits littéraires, chronique politique, nouvelles charmantes, etc. Prix excessivement bas: \$1.00 par année. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD, Saint-Jérôme, P. Q.

La Revue des Deux Frances

Aucune revue peut rivaliser d'intérêt avec elle pour les Canadiens. On y trouve des écrits d'un intérêt débordant dus tant aux meilleurs écrivains français qu'à nos meilleurs plumes canadiennes.

De plus, cette revue est ornée de superbes gravures. Le prix de l'abonnement est de \$4.00 par an. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD, Saint-Jérôme, P. Q.

La Nouvelle Revue
28, Rue de Richelieu, PARIS.
Directrice: Madame Juliette ADAM
PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

	12 mois	6 mois	3 mois
Paris et Seine	50 ^{fr}	26 ^{fr}	14 ^{fr}
Province	56	29	15
Etranger	62	32	17

*On s'abonne sans frais: Dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Etranger.

Saint-Nicolas, le charmant périodique illustré pour garçons et filles de 8 à 15 ans, publie cette année: Jean Ypin, histoire d'une famille de soldats, par le CAPITAINE DASTIT, l'auteur si apprécié de la Guerre de Louvain, illustré par PAUL DE SÉBAST. En lire le début dans le No du 2 décembre 1897.

Ce journal paraît le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an: 18 frs.; six mois: 10 frs. Union postale, un an: 20 frs.; six mois: 12 frs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

M. LAPORTE
BOUCHER



Nouveau Tailleur M. A. ETHIER, sollicite la visite de tous ceux qui veulent des habits bien faits. Coupe garantie et prix modérés.
A. ETHIER, Rue Sainte-Marie, près du pont de fer.

Remède Infaillible CONTRE L'IVROGNERIE

Traitement à la maison connu sous le nom de **Dyke cure**

Les recherches modernes de la science médicale ont obtenu des résultats prodigieux, mais, là où la médecine a pour ainsi dire opéré des miracles, c'est dans sa lutte contre l'ivrognerie. Il y a quelques années surgit une méthode scientifique fortement recommandée par les hautes autorités de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et appelé DYKE CURE. Ce remède a obtenu déjà des résultats merveilleux.

En trois ou cinq jours, il enlève tout désir des boissons enivrantes et dans trois ou quatre semaines il remet le patient dans son état normal. Ce remède est pris privément sans que personne s'en aperçoive, sans perdre une seule journée d'ouvrage, sans négliger ses affaires et sans danger pour le patient.

Ce remède consiste dans un liquide végétal pris comme tonique.

Les heureux résultats du Dyke Cure ont déjà été certifiés par des hommes de grande réputation dans toutes les provinces du Dominion.

On peut se procurer au Rev. M. Lafortune, curé de St Jérôme, et à MM. les abbés Magnan et Landry, vicaires de Saint-Jérôme. Nous ajoutons ici le certificat du Dr Daniel Longpré:

Je soussigné, médecin pratiquant à Saint-Jérôme, certifie par les présentes que le remède contre l'alcoolisme nommé 'Dyke Cure' est un bon médicament qui a obtenu, à ma connaissance de très bons résultats. Je connais personnellement quatre ou cinq individus qui, ayant fait usage de cette médication ici, ont été guéris de leur habitude de boire. Deux de ces derniers surtout qui étaient de mauvais sujets, ayant suivi le traitement dans le cours de l'automne dernier, ont très bien persévéré jusqu'à ce jour.

Donné à Saint-Jérôme, ce vingt-troisième jour de mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Dr Chs. D. LONGPRÉ

M. W. H. SCOTT, de Saint-Jérôme, est l'agent spécial pour ce remède merveilleux. M. W. H. Scott a

Prix de ce Remède infaillible - \$25.00.

S'adresser à W. H. SCOTT, Saint-Jérôme, P. Q.

JOHN LABATT
BREWERY
LONDON & CANADA
ALE & STOUT

10 GOLD, SILVER, & BRONZE MEDALS AWARDED AT THE WORLD'S EXHIBITIONS

Bière et Porter
DE.....

John Labatt
LONDON

Les MEILLEURS BREUVAGES

Ont obtenu la plus haute Récompense sur ce continent à l'Exposition universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la Mi-Hiver, San-Francisco, Cal., 1894.

Surpassent sous tous rapports tous les concurrents du Canada et des Etats-Unis et ont obtenu Huit autres médailles en Or, en Argent et en Bronze aux grandes Expositions universelles. Prix Spéciaux au gros.

D. CLOUTHIER, Seul Agent
SAINTE-THERESE, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges, &c.

ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE

MONTRES des meilleures Fabriques à des prix défiant toute compétition

M. Laviolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres

S. G. LAVIOLETTE
ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE \$6,000,000

FONDS de RESERVE \$3,000,000

G. HAGUE, Gérant-général.
THOMAS FYSHE, Gérant-général adjoint.
E. F. HEDDEN, Surintendant les succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE LA PUissance DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque. Change Anglais et Américain acheté et vendu. Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant. Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

A. C. E. DELMEGE, Gerant
Succursale de St-Jérôme

M. DAMASE RICHER A. E. J. GLOBENSKY,

Immeubles
Achetés et vendus ou à échanger pour propriétés de ville.....
EVALUATIONS FAITES

Voiturier, — Ferreur, — Forgeron
OUVRAGE GENERAL

Réglements de Faillites et de Successions

Bureaux: 16, RUE ST-JACQUES, Chambres 4, 5, 6.

RUE SAINT-GEORGES, Près de l'épicerie de M. Gougeon, SAINT-JEROME

RUE SAINT-GEORGES, Près de l'épicerie de M. Gougeon, SAINT-JEROME

25-3-98— MONTREAL

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,
195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

Poudre Chimique & Reparatrice
POUR CHEVAUX

Préparée par W. FORTIER, Médecin Vétérinaire. Les propriétés de cette poudre sont Purgatives, Toniques et Vermifuges.

POUDRE DEPURATIVE

.....Préparée par W. FORTIER, Médecin Vétérinaire.....

CETTE POUDRE est spécialement préparée pour les vaches laitières et doit leur être administrée avant ou après qu'elles ont vêlé.

CETTE POUDRE purifiera le sang, fortifiera le système générateur, chassera la fièvre et augmentera la quantité du lait.

En vente à la Pharmacie FOURNIER et chez MM. E. GIBAUD et B. BEAULIEU.

Pour plus amples renseignements, voir l'annonce à ces différents endroits.

A VENDRE

Une belle propriété de sept arpents de terre en superficie, dont environ cinq arpents en jardin, le reste étant un superbe bocage, sur les bords de la rivière du Nord, avec une magnifique maison couverte en métal et autres bâtiments: le tout situé dans la ville de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, du côté ouest de la rivière, à peu de distance de l'église, du marché, de la gare du chemin de fer, du collège, etc. Conditions faciles. S'adresser au soussigné

P. F. E. PETIT, N. P.
Saint-Jérôme, Co. de Terrebonne.

25-3-98—8 ms.

La Gaisse d'Économie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent

Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissés au taux le plus bas.

Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

CHS. GODMER

MARCHAND
RUE LABELLE, ST-JEROME, P. Q.

Guerison assurée

Avec l'onguent déjà célèbre: "La Reine du Nord", la rife, les crevasses, les brûlures, l'herbe à puce, la démangeaison appelée gratelle, sont sûrement et rapidement guéris.

Cet onguent merveilleux se vend très bon marché.

S'adresser au propriétaire
M. J. BRISSETTE, barbier
Saint-Jérôme.

Louis Laporte

BOUCHER.....
Viandes de premier choix telles que Bœuf, mouton, veau, porc frais et salé, etc.

ETAL NO. 10, MARCHÉ ST-JEROME

J. Alcide Chausse

ARCHITECTE
PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR TOUTS GENRES D'EDIFICES

Surveillance personnelle des travaux de construction, mesurages, vérifications, expertises, arbitrages, évaluations, etc.

153 et 157, RUE SHAW, MONTREAL

LOUIS CORBEIL

HOTEL DU MARCHÉ
Maison des mieux tenues et des plus recommandables sous tous rapports
Près du Marché, ST-JEROME

Lisez bien

Notre atelier typographique se complète tous les jours. Nous avons fait l'achat des grandes lettres nécessaires pour les placards, les longues affiches etc. Nous avons une jolie variété de script pour cartes de visite.

Nous sommes donc en mesure de faire tous les travaux d'impressions imaginables.

Imprimerie Commerciale de L'AVENIR DU NORD, Saint-Jérôme.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

CHARS-DORTOIRS
MIS GRATUITEMENT A LA DISPOSITION DES COLONS POUR.....

Winnipeg & le Nord-Ouest canadien

Taux les plus bas — La route la meilleure et la plus populaire.

Passant par les principales villes du Canada et par Chicago, St-Paul, la Minnesota et le Dakota

Nos chars d'ortoirs gratuits pour les familles des colons et autres qui se dirigent vers l'ouest sont très commodes et les passagers peuvent y apporter leur literie ou peuvent acheter au prix coûtant aux gares de Montréal et de Toronto. Ces chars d'ortoirs pour colons passent par Portland, Me. Montréal, Toronto et Winnipeg sans changement.

LES CHARS-DORTOIRS GRATUITS laisseront Montréal tous les mardis à 9.00 hrs a. m. et 10.25 hrs p. m., commençant le 8 mars.

Les passagers pour les Mines d'or du Yukon et du Klondyke auront gratuitement à leur disposition des chars-dortoirs jusqu'à Chicago ou Saint-Paul où des chars semblables peuvent être obtenus pour se rendre jusqu'aux côtes du Pacifique.

Pour les billets et pour retenir vos places dans les chars-dortoirs, adressez-vous à

J. M. DORION, W. A. OSWALD, Lachute, P. Q. Petit-Brûlé, P. Q.

Dr E. N. FOURNIER, Saint-Jérôme, P. Q.

J. T. BOIVIN

Orfèvre-Horloger
.....ST-JEROME

Etes-vous assurés ?

Sinon

Faites-vous assurer par M. JOS. CORBEIL

FEU: ROYAL, QUEEN, WESTERN, ALLIANCE, IMPERIAL, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON — AND — LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

VIE: The Great West Life Assurance Company.

PRETS ET EMPRUNTS: The Canadian Mutual Loan & Investment Company.

A LOUER

Une grande ferme composée de deux terres de première qualité, située à Sainte-Adèle, à 15 arpents de la station du C. P. R.

Sur la ferme se trouve une très bonne maison et tout ce qui est nécessaire à un cultivateur ou à un jardinier. Des instruments aratoires seront à vendre à celui qui louera.

Conditions faciles et avantageuses. S'adresser à

VICTOR FORTIER
Sainte-Adèle, P. Q.